

90
ans après

Le génocide des arméniens



Claude Mutfian

1915
2005

Conseil de Coordination des
organisations Arméniennes de France

*Le 24 avril à Tzit'ernakaberd, le monument
au génocide qui domine la ville de Érévan. La
dualité de la flèche symbolise l'union des Arménie
orientale et occidentale. À ses côtés les provinces
de l'Arménie veillent sur la flamme éternelle.*

Photographie de couverture : Max Sivaslian.

Texte :

Claude Mutaïan (Docteur en Histoire)

Documents photographiques :

Informations-und

Dokumentationszentrum

Armenien, Berlin

Bibliothèque Nubar, Paris

Organisation Terre et Culture (OTC)

Michel Paboudjian

Richard et Barbara Elbrecht

Cartographie couleurs :

"Atlas historique de l'Arménie"

Claude Mutaïan et Éric Van Lauwe

Collection Atlas

Editions Autrement

Paris 2001

Cartographie noir et blanc :

Raymond Kévorkian et Éric Van Lauwe

Création et mise en page :

Séta Papazian (Collectif VAN)

Vartan Katchikian

Couverture :

Raffi Jamgotchian

© CCAF 2005

90 ANS APRÈS LE GÉNOCIDE DES ARMÉNIENS

- | | | | |
|----|---|----|--|
| 3 | L'Arménie | 16 | 1920-22. Dernière étape : le parachèvement |
| 3 | Les Arméniens dans l'Empire ottoman | 18 | Que reste-t-il de l'Arménie occidentale ? |
| 4 | Le "sultan rouge" : Abdul-Hamid | 19 | Les responsabilités |
| 5 | 1894-96. Première étape : les massacres en masse | 20 | Le facteur religieux |
| 6 | Le panturquisme | 21 | Le réveil après un demi-siècle |
| 6 | 1908. La révolution Jeune-Turque | 22 | Le négationnisme |
| 7 | 1909. Seconde étape : les <i>vêpres ciliciennes</i> | 23 | La réécriture de l'histoire |
| 7 | 1914. L'entrée en guerre | 24 | Des monuments provocateurs |
| 8 | 1915-17. Le génocide parfait | 25 | Pourquoi nier ? |
| 10 | 1918. Échec turc en Arménie orientale | 26 | L'instrumentalisation d'historiens occidentaux |
| 11 | Les procès | 27 | L'avalanche des reconnaissances du génocide |
| 12 | Lepsius et les documents allemands | 30 | La nouvelle tactique des autorités turques |
| 14 | Morgenthau et les témoignages américains | 32 | La renaissance du panturquisme |
| 15 | Bryce et le <i>Livre Bleu</i> britannique | 33 | Quelques lézardes dans le tabou en Turquie |
| 15 | Les documents d'archives | 34 | Perspectives d'avenir |

Le peuplement
arménien à la veille
du génocide (1915)



L'Arménie

Géographiquement, l'Arménie est un territoire situé entre l'Euphrate et le Caucase, autour des lacs de Van et de Sévan. Cette région de hauts plateaux, creusée de profondes vallées, a constitué depuis des millénaires le foyer du peuple arménien. Soudés par leur culture, leur langue – un rameau indo-européen isolé – et leur religion – une branche du christianisme, autocéphale depuis le VI^e siècle –, les Arméniens ont pu traverser les siècles malgré de longues périodes de dépendance ou de partage entre empires rivaux. Le dernier royaume sur le sol historique disparut au XI^e siècle, mais à la fin du XII^e vit le jour en Cilicie, face à l'île de Chypre, un dernier et florissant royaume arménien, qui succomba en 1375. Il n'y eut plus aucune structure étatique indépendante jusqu'en 1918.

Au début du XVI^e siècle, le peuple arménien se trouva divisé pour longtemps entre deux États musulmans ennemis, l'Empire ottoman, sunnite, et la Perse safavide, chiite. Trois siècles plus tard, les armées russes franchirent le Caucase et conquièrent la majeure partie de l'Arménie

perse : dès lors la présence arménienne se partagea essentiellement entre une Arménie occidentale, dans l'Empire ottoman, et une Arménie orientale, en Russie avec une faible proportion en Iran.

Les Arméniens dans l'Empire ottoman

Les Arméniens de l'Empire ottoman peuplaient essentiellement la Grande Arménie occidentale (entre l'Euphrate et l'Araxe), l'Arménie Mineure (régions de Malatya et Sivas, à l'ouest de l'Euphrate) et la Cilicie (dans l'angle nord-est de la Méditerranée), mais il y avait aussi d'importantes communautés dispersées sur tout le territoire, en particulier à Constantinople où le patriarche servait de représentant devant les autorités.

Jusqu'au début du XX^e siècle, les Arméniens avaient eu, dans le développement politique, économique et culturel de l'Empire, un rôle fondamental. Tant que le sultanat se sentait fort, la protection des minorités était plus ou moins assurée, moyennant un statut d'infériorité et quelques brimades. L'indépendance de la Grèce,

déclarée en 1821 et concrétisée en 1830, marqua le début du démembrement de l'Empire. *L'homme malade de l'Europe* ne dut sa survie qu'à la rivalité entre les puissances. De plus, Français et Anglais voyaient dans le sultanat un rempart à fortifier contre les ambitions russes, et n'hésitèrent pas, le cas échéant, à se précipiter à son aide : le meilleur exemple en fut la guerre de Crimée.

Aucun État n'est plus cruel qu'un grand empire à l'agonie : les Arméniens, en plein réveil culturel, allaient le vérifier à leurs dépens. Toujours fidèles au pouvoir, ils échafaudaient des programmes d'émancipation dans le cadre de l'Empire.

Le "sultan rouge" : Abdul-Hamid

A l'accession du sultan Abdul-Hamid, en 1876, l'Empire ottoman comptait de nombreuses minorités chrétiennes, en Europe (Serbes, Bulgares,...) et en Asie Mineure, où Grecs et Arméniens étaient des peuples autochtones. Contrairement aux Grecs, les Arméniens ne disposaient

d'aucun *État-sanctuaire*. Leurs revendications restaient fondées sur des notions d'égalité et de liberté culturelle dans l'Empire, sans exigence d'indépendance.

Le règne d'Abdul-Hamid commença par une défaite face à la Russie. Les conséquences en furent limitées pour l'Empire ottoman car au Congrès de Berlin (1878) le premier ministre Disraeli, fidèle à la tradition turcophile britannique, vint à son secours. L'article 61 exigeait des réformes garantissant la sécurité des Arméniens, dont le contrôle allait être inefficace. En échange, Londres avait reçu l'île de Chypre.

Dans la nouvelle division administrative de l'Empire, les Arméniens étaient concentrés en Cilicie et dans les six *vilayets* orientaux (Van, Bitlis, Erzeroum, Diyarbékir, Kharpout, Sivas). Leur situation se dégradait, entraînant la création de plusieurs partis politiques : à Genève (*Hentchag*, 1887) ainsi que dans les deux Arménie, ottomane (*Armenagan*, 1885) et russe (*Dachnak* ou *Tachnak*, 1890). De tendance libérale ou socialisante, tous étaient préoccupés, c'était là une nouveauté, par l'avenir des deux composantes du peuple arménien.

1894-96. Première étape : les massacres en masse

On peut dater de 1894 le début du processus génocidaire, avec le premier massacre planifié, dans le Sassoun, à l'ouest du lac de Van. L'année suivante, face aux exigences concernant l'application des réformes, Abdul-Hamid répondit en déclenchant les tueries. Dans l'Est de l'Asie Mineure, des rumeurs concernant des complots fanatisaient la population musulmane, qui se livrait alors au massacre sous l'œil indifférent ou complice des autorités. On compte, de 1894 à 1896, 2 à 300 000 victimes, des dizaines de milliers de conversions forcées et d'émigrants. Aux prises avec les révoltes des Kurdes, le sultan les avait organisés en régiments *hamidiés*, fer de lance de la répression contre les Arméniens.

L'engrenage était enclenché. Il allait se poursuivre durant trois décennies et sous trois régimes politiques. Malgré les prises de position d'humanistes comme Jean Jaurès, les États européens réagirent tièdement, ce qui encouragea le sultan. La résistance s'organisa

chez les Arméniens, permettant aux autorités turques d'agiter le spectre d'une soi-disant menace séparatiste. Simultanément certains milieux nationalistes turcs s'inquiétaient de l'incapacité du sultan à gérer l'Empire. Le démembrement s'était accéléré dès la défaite de 1878 : les provinces européennes allaient se détacher tôt ou tard.

*Enterrement
des victimes du
massacre du
30 octobre 1895
à Erzeroum*



Le panturquisme

Dans ces conditions, la tentation était forte d'un "retour aux sources". Il ne faut pas oublier que le foyer du peuple turc est le *Touran*, l'Asie centrale, d'où une inexorable marche vers l'ouest l'a conduit, à partir du XI^e siècle, à se rendre maître de l'Asie Mineure, puis des Balkans, enfin de Constantinople en 1453. Longtemps, l'Empire ottoman fut obsédé par sa rivalité avec les puissances européennes. La perte progressive de ses provinces balkaniques l'incitait naturellement à se tourner vers ses origines, vers ces autres peuples turcs appelés tatares, kazakhs, ouzbeks et autres, tous soumis à un joug étranger, russe ou persan, et "naturellement" enclins à se reconnaître dans le seul État turc existant.

Cet Empire ottoman, même amputé d'une grande partie de ses possessions européennes, était toujours une mosaïque formée de populations chrétiennes (Slaves, Grecs, Syriques, Arméniens) et musulmanes (Turcs, Kurdes, Arabes). La doctrine de l'*ottomanisme*, qui consistait à les fondre dans une "nouvelle nationalité",

resta à l'état mort-né, supplantée dès 1913, à la suite des défaites des Balkans, par la doctrine du *panturquisme*, ou *pantouranisme*, qui prônait l'union de tous les Turcs, du Bosphore à la Chine. Les peuples qui faisaient obstacle devaient être soit détachés – ce qui allait arriver aux Slaves et aux Arabes –, soit expulsés – sort qui attendait les Grecs –, soit exterminés : les Arméniens, qui formaient une "barrière" compacte entre Turcs ottomans et *Tatares du Caucase* (les Azéris actuels), devaient donc être éliminés, sacrifiés sur l'autel du panturquisme.

1908. La révolution Jeune-Turque

L'exécution d'un tel programme nécessitait une organisation forte et impitoyable. Le régime faible et corrompu du "sultan rouge" ne pouvait le mener à bien. C'est sous la bannière de l'égalité entre les peuples de l'Empire qu'éclata la révolution de 1908. Elle fut conduite par les *Jeunes-Turcs* qui constituaient le *Comité Union et Progrès*, ou *Ittihad*, et qui, paradoxalement, allaient un peu plus tard mener à son terme le génocide.



Célébration de la révolution de 1908 près d'Amasya. On lit en arménien "Liberté, Égalité, Justice"

Beaucoup d'Arméniens, dont les partis politiques, adhèrent à l'idéologie libérale et émancipatrice, fondée sur le principe de la laïcité, que développait l'Ittihad, une fois le sultan relégué à un rôle symbolique. Leur situation sembla s'améliorer brièvement dans les six vilayets. Ils commençaient à prendre au mot les premières réformes.

de l'Ittihad dans la seconde. Les Arméniens voulurent n'y voir qu'un soubresaut de l'ancien régime agonisant, et les puissances européennes n'avaient pas intérêt à monter l'affaire en épingle.

À la suite de ces massacres impunis, les dirigeants de l'Ittihad voyaient s'ouvrir de radieuses perspectives. En 1913 le pouvoir à Constantinople fut accaparé par une dictature militaire, avec trois hommes forts à sa tête : Djémal, Enver et Talaat, bientôt en charge de la Marine, de la Guerre et de l'Intérieur. Les défaites balkaniques ayant réduit à peu de chagrin les possessions ottomanes en Europe, le panturquisme, tourné vers l'Asie, était plus que jamais à l'ordre du jour !

1909. Seconde étape : les *vêpres ciliciennes*

Dès avril 1909, la Cilicie fut le théâtre du second massacre planifié, d'abord à Adana, la plus grande ville, puis dans le reste de la province : on compte environ 30 000 victimes en deux vagues de tueries, avec une très probable responsabilité

1914. L'entrée en guerre

A l'image des régiments *hamidiés* constitués par le sultan, les Jeunes-Turcs mirent sur pied, après août 1914, la redoutable *Organisation spéciale*, dirigée par deux médecins, Nazim et Behaeddine Chakir. Ce dernier se chargea, en vain, de convaincre le principal parti arménien, le *Tachnag*, de fomenter un



*Talaat, Enver et Djémal,
principaux responsables
du génocide de 1915*



soulèvement au Caucase contre l'ennemi russe. La guerre qui avait éclaté allait fournir le cadre idéal pour l'accomplissement du génocide. Depuis la fin du XIX^e siècle, Berlin concurrençait Paris et Londres dans l'Empire ottoman. Très germanophile, Enver convainquit ses collègues d'entrer en guerre aux côtés des Puissances centrales contre la France, la Grande-Bretagne et la Russie. Dès l'hiver 1914, il lança dans le Caucase une folle offensive contre la Russie, qui fit un véritable carnage dans les rangs ottomans. Le bouc émissaire était tout trouvé : les Arméniens.



La guerre trouvait les Arméniens dans deux camps ennemis : environ 2 millions côté ottoman et 1,5 million côté russe. Pour ces derniers, se battre dans l'armée tsariste était naturel. Quant aux premiers, ils durent accepter de s'engager dans l'armée. Les Jeunes-Turcs n'allaient leur en savoir aucun gré, exploitant au contraire à fond les cas de quelques volontaires passés au service de la Russie.

Dès janvier 1915, le désarmement des soldats arméniens ottomans laissait présager les événements futurs. Des massacres sporadiques devaient confirmer les craintes. L'autodéfense des Arméniens de Van, menacés par Djevded, beau-frère d'Enver, et provisoirement sauvés par l'avancée de l'armée russe, fut présentée comme une insurrection. Alors que les Français et les Anglais étaient occupés par la guerre, que les Allemands et les Autrichiens étaient alliés des Turcs, les conditions étaient idéales pour mettre en application le plan de déportation et d'extermination de la population arménienne.

1915-17. Le génocide parfait

C'est à l'aube du 24 avril 1915 que fut déclenché le génocide, avec l'arrestation des élites arméniennes de Constantinople. Le processus se poursuivit les jours suivants.

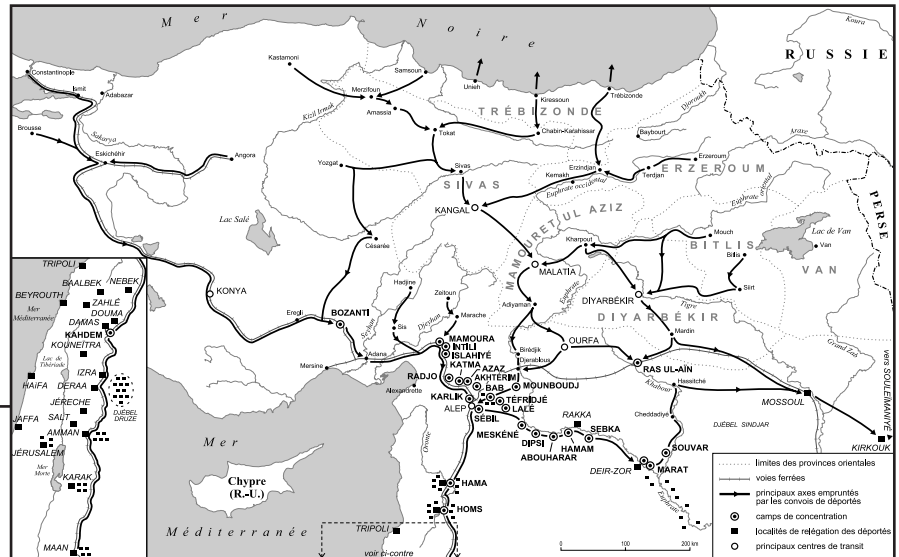
En un mois, plus de mille intellectuels furent déportés en Anatolie et massacrés en route, dont des députés du parlement comme Krikor Zohrab, ami intime de Talaat. La nation s'en trouva décapitée. Le 24 avril 1915 reste la date commémorative du génocide des Arméniens.

Partout en Asie Mineure orientale le processus obéit à un schéma inflexible. On extorquait des aveux aux notables avant de les liquider hors de l'agglomération. Suivait l'ordre général de déportation. Les hommes valides étaient séparés du groupe et fusillés à quelques kilomètres de là. Dans les régions éloignées, la tuerie avait même lieu sur place .

rapt,viols,attaques de bandes armées et tueries.En trois mois, le gros du travail était fait, et fin juillet 1915 il ne restait quasiment aucun Arménien, sur plus d'un million, dans l'Est de l'Asie Mineure. À l'Ouest, en particulier en Cilicie, le prétexte de la proximité du front ne pouvait plus être invoqué ; peu importait. Les survivants étaient envoyés dans les déserts de Syrie ou de Mésopotamie.

Ces massacres se faisaient sous le couvert d'une déportation "provisoire" : officiellement, il fallait éloigner la population civile des zones proches du front. Les axes avaient été soigneusement planifiés, avec Alep pour plaque tournante. Un faible pourcentage des déportés y parvenait, vu les ravages causés par les maladies, la faim, la soif auxquels s'ajoutaient les perpétuels sévices,

*Axes de déportation des
populations arméniennes et
camps de concentration en
1915-1916*





*Le sauvetage des
Arméniens du Moussa
Dagh par un croiseur
français*

En Syrie, le charnier de Deir Zor symbolise le calvaire d'un peuple. En juin-juillet 1916 Talaat ordonna d'achever les derniers Arméniens. À la fin de 1916, seuls survivaient ceux de Constantinople et de Smyrne, de rares îlots épargnés et les quelques dizaines de milliers de personnes qui avaient suivi l'armée russe dans sa retraite.

Lorsqu'il fut connu que déportation signifiait massacre, les actes de résistance se multiplièrent. Le plus célèbre reste celui des *Quarante jours du Moussa Dagh*, immortalisé par le roman de Franz Werfel. En été 1915, sur cette *montagne de Moïse* de la côte septentrionale syrienne, une population de 4 000 Arméniens, par familles entières, résista plus d'un mois et demi au siège de l'armée turque. Elle fut sauvée par l'arrivée inespérée d'une escadre française qui aperçut le drapeau sur lequel était inscrit en grosses lettres un message en anglais : " Chrétiens en péril : au secours ".

1918. Échec turc en Arménie orientale

La liquidation de l'Arménie occidentale n'était pas suffisante pour les plans panturcs. Profitant de la retraite des troupes russes consécutive à la révolution de 1917, l'armée turque lança sur l'Arménie orientale une offensive qui fut arrêtée in extremis à Sardarapat, fin mai 1918, par une extraordinaire mobilisation populaire commandée par le parti Tachnag, .

Le 28 mai 1918, cette Arménie orientale devenait la première *république d'Arménie*, l'une des trois républiques transcaucasiennes qui remplirent le vide politique laissé par les Russes. Son état, tant politique que militaire et économique, était désespéré. Elle était, de plus, victime d'une épidémie de typhus et entourée de voisins, hostiles comme la Turquie et l'Azerbaïdjan, ou peu amicaux comme la Géorgie. L'armistice de Moudros, signé le 30 octobre 1918 sauva provisoirement cette première république d'Arménie. L'Empire ottoman capitulait face aux Alliés.

Les procès

A la suite de la défaite ottomane, les principaux responsables du génocide s'enfuirent, surtout en Allemagne. Leur procès eut lieu en 1919 à Constantinople, organisé par les nouvelles autorités libérales turques, dont le but était de dissocier les Jeunes-Turcs, "responsables de tous les maux", et l'État turc, ainsi innocenté. Ce *procès des Unionistes* eut d'évidentes limites : il se tint dans la capitale alors sous contrôle des Alliés, qui d'ailleurs s'en désintéressèrent bien vite. Il condamna à mort les principaux auteurs du génocide, sans insister sur les demandes d'extradition ; certains verdicts furent annulés ultérieurement.

Il n'empêche que ce procès a existé, et qu'il fut mené à terme par un tribunal turc. Si on le récuse sous prétexte qu'il se tint sous la coupe des vainqueurs, que dire de Nuremberg où pas un Allemand ne siégeait au tribunal ! Ce procès des Unionistes fut publié dans le *Journal officiel* ottoman. Les nombreux témoignages conservent leur valeur et décrivent tout le processus. C'est ainsi qu'un ex-député de Trébizonde donna les détails de l'embarquement

pour noyade des Arméniens dans la mer Noire et précisa *"qu'ayant porté ces tragédies à la connaissance de Talaat Bey, aucune mesure ne fut prise à l'encontre du Gouverneur Général Djémal Azmi"*. Une dépêche du gouverneur d'Erzeroum confirma que les bandes d'assassins et les pillards des convois de déportés ont été *"organisées par Behaeddine Chakir Bey, membre du siège central du Comité Union et Progrès"*.

Près de Kharpout, des notables arméniens sont conduits en prison. En juin 1915 ils seront tués dans les montagnes



Pour la ville de Yozgat, le jugement fait état d'un document qui *"ne laisse aucun doute ou ambiguïté quant aux instructions données de massacrer les personnes faisant partie du convoi"*; le sous-gouverneur Kemal de Yozgat fut d'ailleurs le seul responsable effectivement exécuté. Dans le procès de Trébizonde, on lit que le gouverneur *"a pris les mesures nécessaires pour le massacre et la destruction des Arméniens, selon ses directives secrètes"*; l'organisation des noyades de femmes et enfants y est minutieusement décrite. Le procès de Kharpout jugea Behaeddine Chakir et décrivit le rôle de l'Organisation spéciale.

Devant la carence des autorités, turques ou alliées, à appliquer les sentences, le parti Tachnag forma une organisation de justiciers qui prirent le relais. Furent exécutés, entre autres, Behaeddine Chakir, Djémal Azmi, Djémal Pacha et surtout Talaat, abattu à Berlin, le 15 mars 1921, par Soghomon Tehlirian. Au cours de son procès, les témoignages furent accablants pour les autorités ottomanes. Vu l'état de traumatisme de l'accusé et le désir de rupture de la république de Weimar avec l'ex-Empire allemand, Tehlirian, qui avait pourtant tué un officiel allié de l'Allemagne et réfugié sur le sol allemand, fut acquitté.

Lepsius et les documents allemands

L'un des principaux témoins au procès Tehlirian était un pasteur allemand, Johannes Lepsius, qui avait déjà parcouru en 1896 les provinces ravagées par les massacres. Il avait alors publié un livre, attribuant ceux-ci à des mesures visant à rendre inexécutables les réformes demandées par les Puissances. Il y stigmatisait la politique de ces dernières et prédisait la reprise des "troubles d'Arménie".

En juillet 1915, Lepsius revint à Constantinople. Bien qu'alliée de l'Empire ottoman, l'Allemagne avait tout intérêt à son enquête, afin d'avoir le cas échéant un moyen de se disculper. Lepsius publia dès 1916 son *Rapport secrets sur les massacres d'Arménie*, puis en 1919 son recueil d'actes diplomatiques *L'Allemagne et l'Arménie, 1914-1918*. Les documents relatifs au personnel de l'ambassade allemande et aux consuls en place à des endroits stratégiques (Adana, Alep ou Erzeroum) forment un ensemble irréfutable.

*Le pasteur Lepsius
publia les documents
diplomatiques allemands*



On y lit les lettres envoyées à son chancelier par l'ambassadeur allemand Wangenheim. Connu pour sa turcophilie et désireux de ménager ses alliés turcs, il dut pourtant lui-même reconnaître, dès le 17 juin 1915 : *"Il est évident que la déportation des Arméniens n'est pas motivée par les seules considérations militaires"*. Le 7 juillet, il précisait : *"La manière dont s'effectue la déportation démontre que le gouvernement poursuit réellement le but d'exterminer la race arménienne dans l'Empire ottoman"*. Le 2 août, son remplaçant Hohenlohe dénonçait *"la détermination du gouvernement de se débarrasser des chrétiens indigènes des provinces orientales"*. Les rapports des consuls, témoins directs, sont encore plus détaillés.

En fait, tous les Allemands présents dans l'Empire savaient ce qui se passait. Certains, comme le journaliste Harry Stürmer, furent outrés devant la non-intervention de leur pays : *"Je dis que cet acte fut commis avec le lâche consentement du gouvernement allemand en pleine connaissance des faits"*. D'autres, comme le général Liman von Sanders, restèrent dans le cadre de leur fonction. À Smyrne, lorsqu'il apprit l'ordre d'extermination, il avertit le gouverneur turc : *"Si l'on*



Ces enfants ont été photographiés au camp de Ras ul-Ain par Armin Wegner, un officier de la Croix-Rouge allemande qui rapporta des témoignages visuels. Épargnés par le gouverneur en place, ils ont tous été mis à mort par son remplaçant nommé en mars 1916 par Talaat

touche encore à un seul Arménien, je ferai abattre tous vos gendarmes par mes soldats". Il sauva ainsi la population arménienne de Smyrne. Plus tard il témoigna lui aussi au procès de Tehlirian. Son interprète, Heinrich Vierbücher, a laissé, lui, un rapport accablant. Quant à Armin Wegner, officier de la Croix-Rouge allemande, il rapporta une série de photographies dont certaines glaçant d'horreur.

Morgenthau et les témoignages américains

Les États-Unis ne sont entrés en guerre contre les puissances centrales qu'en avril 1917, ils avaient donc jusque-là eux aussi des représentants diplomatiques dans l'Empire ottoman. Leur ambassadeur Morgenthau a laissé des *Mémoires*, rapportant ses efforts désespérés pour arrêter le processus : son pays étant neutre dans le conflit, il n'avait pas à ménager les autorités dans cette affaire interne. Talaat lui confirma que les déportations étaient *"le résultat de longues et sérieuses délibérations"*. Plus tard, il lui déclara : *"Nous avons déjà liquidé la situation des trois quarts des Arméniens (...). Nous ne voulons plus voir d'Arméniens en Anatolie, ils peuvent vivre dans le désert, mais nulle part ailleurs"*. Les entretiens de Morgenthau avec Enver sont tout à fait concordants.

Le fait que Morgenthau ne cache pas ses sympathies pour les persécutés n'enlève rien à la valeur de son témoignage. Plus explicite encore est le rapport du consul américain à Kharpout, récemment retrouvé dans

les Archives du Département d'État et publié sous le titre *The Slaughterhouse Province*, c'est-à-dire *"La province abattoir"*. Située au cœur de l'Asie Mineure, Kharpout était un des nœuds essentiels du réseau de déportation, et Leslie Davis y fut consul américain à partir du printemps 1914, seul diplomate neutre en pleine Anatolie. Davis ressentait plutôt de l'antipathie envers les Arméniens, les descriptions de son rapport n'en sont que plus décisives. Les dizaines de milliers de cadavres entassés près du lac voisin traduisent bien le rôle d'abattoir : les déportés y étaient conduits comme des bestiaux, surtout depuis la mer Noire.

Dès le 30 juin 1915, Davis écrit à Morgenthau, au sujet de la déportation : *"Elle signifie une mort progressive et peut-être plus horrible pour presque tous. Je ne crois pas qu'il puisse en survivre un sur cent, peut-être même pas un sur mille"*. Le 11 juillet : *"On les a simplement arrêtés et tués dans le cadre d'un plan général d'extermination de la race arménienne"*. Le 24 juillet, encore : *"Ce n'est pas un secret que le plan prévu consistait à détruire la race arménienne en tant que race"*. Les photographies prises par Davis ont, elles aussi, été retrouvées.

Bryce et le *Livre Bleu* britannique

Comme Lepsius, le diplomate anglais James Bryce connaissait depuis longtemps le problème arménien. Il avait dénoncé en son temps les massacres de 1895-96, sans cacher la responsabilité britannique dans la dégradation de la situation des Arméniens.

Le 6 octobre 1915, dans un retentissant discours à la Chambre des Lords, Bryce révéla le massacre d’*“environ 800 000”* Arméniens à la suite d’un plan prémédité. L’année suivante, il présenta à son secrétaire d’État le *Livre Bleu*, recueil de 150 documents provenant de témoins neutres, autochtones, ou allemands comme Niepage, professeur à Alep qui avait complété son rapport par des photographies de *“monceaux de cadavres au milieu desquels se traînaient des enfants encore en vie”*.

La préface de ce recueil, couvrant toute l’Arménie ottomane, était due à un jeune historien, Arnold Toynbee, qui publia lui-même des études sur ces événements.

Les documents d’archives

Durant des décennies, Lepsius, Morgenthau et Bryce ont constitué les trois piliers de la revendication de reconnaissance. S’y ajoutaient les récits de rescapés, ainsi que les télégrammes de Talaat publiés par Aram Andonian, comme celui envoyé à Alep le 29 septembre 1915, qui transmettait la décision explicite *“d’exterminer entièrement tous les Arméniens habitant en Turquie”*. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, cet ensemble était insuffisant. On pouvait toujours rétorquer que les mémoires d’un individu ne peuvent pas être considérés comme une preuve, que la manière dont les télégrammes ont été obtenus les rend suspects, ou encore que des récits de souffrance n’ont aucun lien avec le fait qu’il y ait eu ou non un plan général d’extermination. Il faut bien reconnaître que de tels arguments ne sont pas dépourvus de sens.

Depuis environ un quart de siècle, on a heureusement réalisé que les seules preuves imparables résident dans les documents d’archives, comme ceux de Leslie Davis. Toute une génération de chercheurs s’est mise à dépouiller

les archives européennes et américaines. L'ensemble des recueils publiés est impressionnant. Manquent les archives ottomanes, dont la consultation pose problème. En attendant, la moisson effectuée, tant dans les États jadis alliés de l'Empire ottoman que chez ses ennemis, est largement suffisante pour établir l'intention et la planification de l'anéantissement d'un peuple.

1920-22. Dernière étape : le parachèvement

La reddition ottomane autorisa de vastes espoirs chez les survivants. Alors qu'à l'Est la république d'Arménie se débattait au milieu d'effroyables difficultés, la Conférence de Paix aboutissait, le 10 août 1920, au traité de Sèvres qui établissait l'existence, sur la partie orientale de l'ex-territoire ottoman, d'un État arménien et d'un Kurdistan autonome, et plaçait le monde arabe sous mandat franco-britannique.

Paradoxalement, ces conditions favorables allaient déboucher sur le parachèvement du génocide. Après Abdul-Hamid et les Jeunes-Turcs en fuite, Mustafa Kemal

reprenait le flambeau du nationalisme turc, dont l'une des composantes impliquait la liquidation du reste de la présence arménienne. Face au danger bolchévique, il s'assurait l'appui des Alliés. Face à l'impérialisme franco-britannique, il s'assurait l'appui bolchévique. Il pouvait ainsi ignorer le traité de Sèvres et lancer, fin septembre 1920, ses troupes à l'est sous les ordres du général Karabekir : il s'agissait, après l'échec de 1918, d'une seconde attaque turque sur l'Arménie orientale. Ayant recours aux cadres de l'ancienne Organisation spéciale, l'armée turque massacra indistinctement toute la population arménienne des zones récemment attribuées à la république d'Arménie, forçant celle-ci à un armistice aux conditions draconiennes. Au début novembre, la chute de Kars fut marquée par une hécatombe.

Pendant ce temps, le président américain Wilson rendait public son projet de frontières occidentales d'un État arménien de taille impressionnante. De manière plus réaliste, Turcs et bolchéviques s'accordèrent en 1921 sur les frontières d'une petite Arménie destinée à être soviétique, pendant que les Alliés se préparaient à sceller la fin de toute présence arménienne en Asie Mineure.



Le Proche-Orient à la veille de la Première Guerre mondiale (1914)

Le Proche-Orient à la suite du traité de Sèvres (10 août 1920)



Après 1918, beaucoup de survivants revinrent dans leurs foyers, en particulier en Cilicie sous mandat français. En 1921, la France la brada aux autorités kémalistes, provoquant l'exode de la population non turque. L'année suivante, les Grecs furent vaincus par Mustafa Kemal qui assura ainsi son pouvoir sur toute la Turquie. Commença alors l'exode des derniers survivants arméniens d'Anatolie. En septembre 1922, l'incendie de Smyrne symbolise la fin du processus de liquidation.

Que reste-t-il de l'Arménie occidentale ?

Pour entériner "légalement" la disparition complète de l'Arménie occidentale, il manquait le coup de grâce : l'annulation des accords signés à Sévres. La Conférence de Lausanne s'en chargea en 1923 avec une belle unanimité : la notion d'Arménien n'y apparaissait que comme une espèce en voie de disparition, pendant que la notion d'Arménie était totalement absente de ses décisions. Ainsi fut avalisé le nettoyage ethnique magistralement réussi par les autorités turques.

Il ne subsiste plus maintenant, comme minorités chrétiennes reconnues dans la république de Turquie, que quelques dizaines de milliers de Grecs et d'Arméniens, pratiquement concentrés à Constantinople, devenue Istanbul. Quant à l'Asie Mineure, on y retrouve de temps en temps des groupes d'Arméniens, turquisés et islamisés mais encore conscients de leurs origines. La plupart d'entre eux sont probablement des descendants d'enfants qui ont été soustraits

La cathédrale de la capitale médiévale arménienne, Ani, achevée en 1001, ici photographiée en 1991



aux colonnes de déportation pour servir de main-d'œuvre : ils incarnent de manière pathétique le seul souvenir vivant local de l'Arménie occidentale détruite.

Que reste-t-il d'autre ? Le témoignage de la pierre. L'Arménie occidentale était couverte de monuments qui comptaient parmi les joyaux du patrimoine de l'humanité. Beaucoup d'entre eux ont été détruits, intentionnellement ou par négligence, mais il reste encore quelques merveilleuses églises et les impressionnantes forteresses de Cilicie, témoins silencieux des horreurs qui ont été perpétrées devant elles.

Les responsabilités

Côté turc, la responsabilité majeure retombe tout d'abord sur les dirigeants Jeunes-Turcs, sans que cela minimise en rien celles d'autres acteurs, comme Abdul-Hamid ou Mustafa Kemal. On ne peut pas non plus ignorer qu'à quelques courageuses exceptions près les populations turques et kurdes ont massivement, parfois avec excès de zèle, mis la main à la pâte.

Les Allemands étaient alliés de l'Empire ottoman, comme d'ailleurs les Austro-Hongrois. Il est probable que plus de fermeté de leur part aurait eu un certain effet, mais il ne faut pas sous-estimer la détermination implacable des Jeunes-Turcs. On doit également signaler l'attitude positive de certains consuls et missionnaires allemands, et rappeler le rôle essentiel joué par Lepsius, même si l'une de ses motivations était de dédouaner sa patrie.

Certes considérable, la responsabilité allemande a été utilisée comme prétexte par les Alliés pour s'innocenter. La vague d'antigermanisme qui a suivi la Grande Guerre en arrive presque à blanchir les Turcs, prétendument manipulés par les Allemands ! Il convient de faire la part des choses. Si la France et la Grande-Bretagne ne pouvaient pas intervenir pendant la guerre, elles sont responsables de l'état de l'Empire ottoman qui a créé le terrain favorable, et surtout, avec les États-Unis, de la politique d'abandon face à la Turquie kémaliste. Le reniement du traité de Sèvres signé par les vainqueurs, le refus du Congrès américain d'assumer le protectorat sur l'Arménie, l'abandon de la Cilicie par la France, autant de décisions qui ont favorisé la liquidation des Arméniens.

Le facteur religieux

L'entrée en guerre de l'Empire ottoman fut proclamée comme un appel au *djihad*, à la *Guerre Sainte*, ce qui est d'autant plus paradoxal que les alliés de Constantinople étaient chrétiens et que parmi ses ennemis l'Empire britannique était une grande puissance musulmane. Pour le génocide, l'argument du *djihad* fut utilisé quand il le fallait. Toutefois, présenter cette tragédie comme un affrontement religieux est une erreur. Certes, les chrétiens, grecs, arméniens ou assyro-chaldéens, ont tous à peu près disparu de Turquie, mais les contextes politiques étaient chaque fois différents et les méthodes employées variaient. Il y a ainsi un facteur territorial qui s'applique spécifiquement aux Arméniens.

Si le problème avait été religieux, comment expliquer la bienveillance quasi générale dont a fait preuve la population arabe de l'Empire ottoman, elle aussi méprisée par les Turcs. La nation arménienne doit en partie sa survie à cet accueil et à son insertion dans les futurs États arabes du Proche-Orient. La Syrie a autorisé

l'érection du mémorial de Deir Zor, qui perpétue pourtant le souvenir d'un génocide de chrétiens par des musulmans. La nombreuse communauté arménienne d'Alep, issue des rescapés, témoigne de la coexistence arméno-arabe. Au Liban, qui abrite le siège d'un grand nombre d'institutions de la diaspora, les Arméniens sont partie prenante dans bien des domaines de la vie politique et culturelle. Quant à l'Iran, maintenant considéré comme un État intégriste, les Arméniens n'y ont pratiquement jamais été inquiétés en tant que tels, même si la rigueur islamiste leur rend la vie difficile.

On a souvent prétendu que les Arméniens qui embrassaient l'islam avaient la vie sauve. Il y a bien eu certains cas en Asie Mineure occidentale, mais d'une manière générale cette affirmation est fautive, de plus contradictoire avec les buts poursuivis par les Jeunes-Turcs. La réalité est que certains enfants en bas âge ont été pris pour être utilisés comme main-d'œuvre par des familles turques ou kurdes, et parfois islamisés. De même, beaucoup de femmes, surtout les plus jolies jeunes filles, ont été enlevées et se sont retrouvées dans des harems.

Le réveil après un demi-siècle

Les décennies qui suivirent le génocide furent celles d'une lente descente vers l'oubli : silence à l'Est comme à l'Ouest. En diaspora, les rescapés n'avaient en général qu'une obsession, oublier ces horreurs et en épargner les générations suivantes afin qu'elles s'intègrent sans traumatisme dans leurs pays d'accueil. Quant à la petite République soviétique d'Arménie, où une importante proportion de la population avait des racines en Arménie occidentale, elle était réduite au silence pour des raisons politiques. On était en pleine guerre froide, et pour ne pas provoquer Ankara, avant-poste de l'OTAN et des États-Unis à sa frontière méridionale, Moscou interdit longtemps toute évocation du génocide, que ce soit sous forme de publication ou de manifestation. Une telle situation faisait bien entendu l'affaire des autorités turques : il suffisait de laisser faire le temps, l'oubli allait parachever l'anéantissement.

Un tournant décisif se produisit en 1965, année du cinquantenaire. Encouragés par le dégel khrouchtchévien, des milliers d'Arméniens eurent le

courage de manifester le 24 avril, à Érévan comme à Moscou. Le premier secrétaire du Parti communiste d'Arménie, Hakob Zarobian, osa encore plus, il réussit à faire accepter le projet d'érection à Érévan d'un monument au génocide !

La diaspora ne pouvait rester à la traîne. Les manifestations devant les institutions turques prirent un essor définitif, et pour la première fois un État se pencha sur la question : le 20 avril 1965, le Parlement d'Uruguay décida de faire du 24 avril le "*jour du souvenir des martyrs arméniens*". Dès 1964 étaient apparues des brochures explicatives, mais ce n'est qu'en 1975 qu'allait paraître le premier livre consacré à l'étude du génocide. Désormais, rien n'allait plus être comme avant, le mouvement était lancé et la question arménienne allait prendre de plus en plus d'ampleur jusqu'à faire irruption dans la politique internationale. C'est cette "internationalisation" qui inquiétait de plus en plus les autorités turques, désormais obligées d'entrer dans l'arène après s'être contentées durant des décennies de laisser le temps faire son œuvre.

Le négationnisme

En fait, les preuves sont telles que tout le monde, y compris les autorités turques, sait parfaitement ce qui s'est passé. Personne n'ignore qu'il s'agit là d'un génocide au sens exact du terme, tel qu'il a été défini par l'ONU en 1948. C'est désormais un fait définitivement établi, qui ne souffre aucune discussion quant au fond.

On a ainsi abandonné, pour désigner la démarche de ceux qui nient alors qu'ils savent, le qualificatif de *révisionnisme*, qui supposait qu'il y avait matière à révision, en lui préférant un terme forgé ad hoc, celui de *négationnisme*. Comment ce négationnisme fonctionne-t-il concrètement ? Il faut mettre en doute les documents, les falsifier, forger de toutes pièces une version dépourvue de la moindre preuve ou cohérence. C'est ainsi que les photographies deviennent celles de "Turcs massacrés par les Arméniens", que les *Mémoires* de Morgenthau sont traitées de "faux", ou encore que Lepsius se voit nier tout caractère sérieux.

L'engrenage du négationnisme va loin. Résumons-le. Jusque-là fidèles au pouvoir, les Arméniens ottomans auraient été manipulés de l'extérieur, en particulier par les Russes, ils seraient donc devenus une cinquième colonne de l'ennemi et auraient tué beaucoup de Turcs. Les autorités se seraient alors vues obligées de les déplacer pour raisons de sécurité, mais la déportation se serait faite en prenant le maximum de précautions, tout en ne pouvant éviter parfois certains excès, compréhensibles en temps de guerre. Profitant ensuite de la défaite ottomane et de leurs groupes de pression à l'étranger, les Arméniens auraient voulu créer un État à l'Est de la Turquie, contraignant celle-ci à mener contre eux une "guerre de libération".

L'absurdité de telles affirmations saute aux yeux. Pourquoi avoir donné des ordres de confiscation des biens si les déportés devaient retourner ? Pourquoi s'en être pris aux Arméniens de zones aussi éloignées du front russe que la Cappadoce, le Pont, voire la Thrace ? Comment une guerre de libération s'est-elle transformée en un nouveau massacre général de population civile ?

La réécriture de l'histoire

Cela dit, pourquoi les Arméniens, présents sur ces terres depuis plusieurs millénaires, n'auraient-ils pas eu droit à un État alors que les Turcs s'y étaient installés depuis moins d'un millénaire et étaient minoritaires dans une importante partie des six vilayets : les Arabes ottomans ont bien obtenu, à la fin de la Première Guerre mondiale, des États sur leurs territoires !

Il fallait alors remonter plus loin, et refaire l'histoire depuis l'antiquité. C'était le but de Kemal en créant, au début des années 30, la *Société turque d'Histoire*, chargée de vulgariser la "thèse turque de l'histoire" : les Turcs auraient de tout temps été les habitants indigènes de l'Anatolie. On remonte alors aux Hittites, indo-européens comme chacun sait, qui auraient été les ancêtres des Turcs, pourtant non indo-européens. Quant aux Arméniens, il ne s'agirait là que d'une vague peuplade arrivée plus tard, on ne sait trop quand, sans territoire et sans passé. Déjà, commentant une note du bolchévique Tchitchérine (3 juin 1920) qui tentait

de poser le retour des réfugiés arméniens comme condition du traité soviéto-kémaliste, Karabekir affirmait cyniquement : *"En Turquie, il n'y a jamais eu ni Arménie ni territoire habité par les Arméniens."*

Après avoir réussi à éliminer la présence physique des Arméniens, il fallait donc éradiquer leur souvenir. Il s'agit d'un véritable génocide blanc, auquel se prêtent trop souvent les instances internationales. La documentation touristique officielle turque publiée

Célèbre centre culturel arménien sur la rive sud du lac de Van, le couvent de Narek, ici en 1904, fut totalement détruit en 1915



en 2002 est à cet égard édifiante. Ainsi, dans la brochure *La Région de l'Est de l'Anatolie*, un territoire marqué par trois millénaires de présence arménienne ininterrompue jusqu'aux années 1920, les mots "Arménie" et "arménien" sont totalement absents. On y lit qu'à Kars "l'architecture de l'église des Apôtres (X^e siècle) révèle un curieux mélange d'influences" et que dans le lac de Van "se trouve sur l'île d'Akdamar une église (X^e siècle) dont les murs extérieurs sont richement décorés de scènes et de personnages de l'Ancien Testament". Ces deux merveilleux témoins d'une période de splendeur des royautes arméniennes sont ainsi "dénationalisés", de même que la fameuse capitale arménienne Ani, la "ville aux mille et une églises", simplement qualifiée de "cité médiévale".

Si on veut en savoir plus en ouvrant la carte touristique officielle de Turquie, on apprend que *Ocaklı*, nom turc d'Ani, est un centre touristique "romain, byzantin, turc", et *Akdamar* "byzantin". Il était d'ailleurs impossible de leur attribuer leur véritable qualificatif, "arménien", car ce mot ne figure pas dans la liste, donnée en légende, des treize "civilisations anatoliennes".

Des monuments provocateurs

On sait que, parmi les trois principaux responsables du génocide, deux ont été exécutés par des Arméniens : Talaat Pacha à Berlin le 15 mars 1921 et Djémal Pacha à Tiflis le 25 juillet 1922. Enver Pacha, de son côté, rejoignit les forces antibolchéviques en Asie centrale, où il fut poursuivi et tué le 4 août 1922 par un soldat arménien de l'armée rouge.

En 1943, l'Allemagne nazie rendit à la Turquie la dépouille de Talaat. Son mausolée s'élève maintenant sur la *Colline de la Liberté* à Istanbul, dominant le Bosphore. Il possède également, entre autres, un boulevard à son nom dans la capitale, Ankara, et une avenue à Edirne, l'ex-Andrinople. C'est par cette *avenue Talaat Pacha* qu'on entre en Turquie, en provenance de Bugarie.

En 1996, sur demande du gouvernement turc, la république du Tadjikistan autorisa le rapatriement de la dépouille d'Enver en Turquie, où elle fut enterrée en



Dominant le cimetière arménien de Chichli à Istanbul, les mausolées de Talaat et Enver, édifiés à un demi-siècle de distance, symbolisent la continuité du négationnisme turc



grande pompe. Or, les historiens turcs eux-mêmes ne cachent pas que ce ministre de la guerre à l'époque du génocide était un jeune prétentieux incapable, en grande partie responsable des sévères défaites subies par les Ottomans face aux Russes durant la Première Guerre mondiale. De plus, Mustafa Kemal ne l'appréciait guère. C'est donc un personnage plutôt négatif pour la Turquie elle-même qui reçut ces honneurs. Peut-être a-t-on voulu honorer le rôle qu'il joua dans le génocide des Arméniens.

Cette provocation a été récemment dépassée. Le 5 octobre 1999 fut inauguré à Igdir, près de la frontière avec la république d'Arménie, un monument "à la mémoire des 90 000 Turcs massacrés par des bandes arméniennes".

Pourquoi nier ?

Du fait que les Turcs actuels ne sont plus ceux qui ont conçu ou réalisé le génocide, on peut se demander : pourquoi cet acharnement à nier ? Ne serait-il pas plus simple de tourner la page ? Une démarche qui semblerait d'autant plus logique qu'elle paraît a priori sans risques : hors d'Istanbul, il n'y a pratiquement plus d'Arméniens.

Les choses ne sont pas si simples. Tout d'abord, une telle reconnaissance supposerait un retournement total dans la lente et fragile construction historiographique turque, qui devrait alors laisser place à la vérité. Ce qui n'a pas officiellement existé redeviendrait un élément de plein droit du passé anatolien.

En second lieu, la reconnaissance, donc la condamnation, du génocide mettrait en cause trois régimes turcs successifs. On pourrait concevoir de mettre à mal la mémoire d'Abdul-Hamid. En revanche, le problème concernant les Jeunes-Turcs est déjà plus compliqué. Si on reconnaît qu'il y a eu crime contre

l'humanité, c'est qu'il y a eu des criminels, et de tels criminels ne peuvent évidemment pas faire l'objet de célébrations nationales. Il faudrait alors nécessairement déboulonner les Jeunes-Turcs, au propre comme au figuré. Ainsi Talaat passerait du statut de héros tué par de lâches Arméniens à celui de criminel devant l'humanité : on serait obligé de détruire son mausolée, de débaptiser ses rues, de renier sa mémoire.

Quant au troisième régime, contrairement à une opinion répandue, bien utile à la propagande turque, il y a continuité et non rupture entre le gouvernement des Jeunes-Turcs et la république de Turquie. Son fondateur, Mustafa Kemal, surnommé Atatürk ("Père des Turcs"), prit à son service nombre d'anciens cadres ou inspirateurs de l'İttihad, comme Ziya Gökalp, idéologue du panturquisme et de l'extermination des Arméniens. Kemal a bel et bien parachevé cette extermination. Or, le mettre en cause en Turquie a longtemps été explicitement puni par la loi.

Enfin, une éventuelle reconnaissance ouvrirait la porte à des demandes de réparations, qu'elles soient territoriales, économiques, ou de toute autre nature. Même si des

garanties de non-revendication étaient données aux autorités turques en échange de la reconnaissance, qui pourrait empêcher tel citoyen de demander justice s'il a des preuves de spoliation de propriété ou de confiscation de biens ?

L'instrumentalisation d'historiens occidentaux

Si le discours reste le même, la tactique a évolué. Les autorités turques se sont rendu compte que les pamphlets ou prétendues études publiés par des auteurs turcs manquaient d'efficacité. En une seconde étape, elles ont utilisé des prête-noms européens inconnus. C'était encore peu convaincant.

La propagande turque a alors réussi à se créer une cour d'historiens occidentaux, connus et reconnus, qui propagent ces thèses négationnistes sans peut-être se rendre compte qu'ils dégradent ainsi leur image scientifique. Le plus célèbre d'entre eux est Bernard Lewis, aux États-Unis, qui a fait l'objet d'un procès en France pour avoir, lors d'une entrevue parue dans

Le Monde du 13 novembre 1993, qualifié le génocide de "version arménienne de cette histoire" ; il fut condamné au civil le 21 juin 1995. Son retournement est clair : en 1961 le même auteur, dans la première édition de son livre *The Emergence of Modern Turkey*, évoquait "le terrible holocauste de 1916, où périrent un million et demi d'Arméniens". La phrase a été modifiée dans les éditions suivantes.

Un autre négationniste américain, Heath Lowry, a été pris en flagrant délit dans le rôle de consultant auprès de l'ambassade de Turquie à Washington, rédigeant pour l'ambassadeur les réponses à donner aux publications américaines parlant du génocide.

En France aussi cette instrumentalisation a marqué des points : la plupart des turcologues y sont au mieux des turcophiles, au pire des inconditionnels de la Turquie et de sa politique. Pratiquement aucun turcologue français ne se risquera à parler explicitement du génocide des Arméniens. Les uns choisissent d'esquiver le sujet sous divers prétextes, les autres sombrent dans le négationnisme le plus explicite.

L'avalanche des reconnaissances du génocide

Ce n'est pas un hasard si les deux pays choisis pour enrôler les négationnistes, les États-Unis et la France, sont justement ceux qui abritent le plus grand nombre d'Arméniens hors de l'ex-URSS. Ankara suit avec obsession la volonté inébranlable des Arméniens de parvenir à une reconnaissance par ces deux États du génocide de 1915. Celle de la France a constitué un sérieux revers pour la Turquie. Une décision analogue aux États-Unis aurait pour ses positions des conséquences bien plus catastrophiques.

Le timide pas fait par le Parlement uruguayen en 1965 mit du temps à faire des émules, mais le processus subit une spectaculaire progression depuis une dizaine d'années. Il est désormais clair qu'il ne s'agit pas d'un problème concernant seulement les Arméniens, encore moins d'une question à régler entre l'État turc et la petite république d'Arménie : c'est un crime contre l'humanité qui a été commis, et en tant que tel il prend une dimension universelle.

Parmi les nombreuses résolutions adoptées, il y a plusieurs catégories : il peut s'agir d'un projet de résolution soumis au Parlement, ou d'une résolution adoptée par lui, ou encore d'une loi ratifiée par l'exécutif. Il convient chaque fois de vérifier si on se borne à déplorer des victimes ou si on dénonce la décision génocidaire, et, en ce cas, si l'auteur du forfait est nommément cité.

Ainsi, chez le pionnier en la matière, l'Uruguay, c'est la présidence de la République elle-même qui a confirmé le 26 mars 2004 la résolution de 1965, mais en se contentant toujours de parler de "*martyrs*". En revanche, le Parlement italien a voté le 16 novembre 2000 une résolution demandant à la Turquie de reconnaître le "*génocide*", mais elle l'a soumise à la présidence et le texte reste pour l'instant au niveau parlementaire.

De nombreuses autres chambres législatives d'Etats ont adopté avant la fin 2004 une résolution "complète" analogue, de même que plus de la moitié des Etats des USA, des cantons suisses, des parlements provinciaux canadiens et australiens.

Sans prétendre à l'exhaustivité, on peut citer, par ordre chronologique, les reconnaissances suivantes par des corps législatifs d'Etats :

- la Chambre des représentants de Chypre (29 avril 1982)
- la Chambre des représentants des États-Unis (12 septembre 1984)
- la Douma russe (14 avril 1995)
- le Parlement grec (25 avril 1996)
- le Sénat belge (26 mars 1998)
- le Parlement de Suède (29 mars 2000)
- le Parlement du Liban (11 mai 2000)
- le Conseil national suisse (16 décembre 2003)
- le Sénat argentin (31 mars 2004)
- le Parlement de Slovaquie (1er décembre 2004)

Quelques jours après la décision européenne du 17 décembre 2004 qui ne posait aucun préalable à l'examen de la candidature turque, le Parlement néerlandais, en signe de protestation contre son gouvernement, vota

une motion lui demandant *“ de soulever continûment et explicitement la question du génocide arménien dans le cadre du dialogue avec la Turquie ”*. Dans la catégorie de résolutions qui dénoncent explicitement le *“génocide”* sans mentionner son auteur, on trouve :

- le Vatican (10 novembre 2000 et 27 septembre 2001)
- le Parlement du Canada (21 avril 2004)
- la République française (29 janvier 2001)

La France est un exemple particulièrement important quant au processus suivi : la proposition de loi a été approuvée par l'Assemblée nationale dès le 28 mai 1998, puis par le Sénat le 7 novembre 2000, enfin ratifiée par la présidence de la République le 29 janvier 2001, chaque étape ayant exigé d'énormes efforts pour vaincre les réticences et contourner les obstacles constamment dressés par la Turquie qui brandissait ses éternelles menaces de sanctions économiques. La formulation définitive est concise : *“La France reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915. La présente loi sera exécutée comme loi de l'État”*. Certes, n'y figurent pas les

mots *“turc”* ou *“ottoman”*, mais en revanche c'est à l'heure actuelle le seul cas où la reconnaissance est transformée en loi de l'État, au lieu de rester au niveau de résolution du pouvoir législatif.

Parallèlement, les pourparlers reprirent en 1997 avec la mairie de Paris. Celle-ci avait accepté dès 1978 le principe de l'érection d'un monument au génocide, la première pierre fut même posée à l'époque mais les pressions eurent raison de la seconde. La relance eut plus de succès, et le monument fut inauguré le 24 avril 2003, l'inscription sur sa base portant les mots *“génocide”* et *“Empire ottoman”*.

En ce qui concerne les organisations internationales, des résolutions importantes et explicites ont été prises par la sous-commission des Droits de l'Homme de l'ONU le 29 août 1985, par le Parlement



Le monument du génocide des Arméniens à Paris représente le compositeur Komitas arrêté le 24 avril 1915. Il mourut fou en 1935 dans la banlieue parisienne.

européen le 18 juin 1987 et le 28 février 2002, par le Conseil de l'Europe le 24 avril 2001. Plus récemment, le 15 décembre 2004, le Parlement européen a voté un appel *"à exiger des autorités turques la reconnaissance formelle de la réalité historique du génocide des Arméniens en 1915"*.

La nouvelle tactique des autorités turques

Il devenait de plus en plus clair que ce mouvement de reconnaissance faisait tache d'huile et que chaque pas en avant était irréversible. La nouvelle donne ainsi créée obligea les autorités turques à définir une tactique plus agressive, abandonnant la thèse selon laquelle il n'y aurait jamais eu aucun Arménien en Anatolie. Leur discours est désormais axé sur deux thèmes : minimiser, comme toujours, le nombre de victimes en le comparant aux pertes turques de l'époque, et surtout insister sur les "activités antiturques" auxquelles se seraient livrés les Arméniens, leur élimination n'étant alors qu'un acte d'autodéfense. Or, le nombre de victimes, évalué à 1 500 000, n'a absolument

rien à voir avec la question centrale, dont la réponse positive est désormais scientifiquement établie : "Y a-t-il eu volonté délibérée d'exterminer tout un peuple ?"

Les autorités turques s'empressent ensuite de comparer le nombre d'Arméniens qui ont péri au cours de la déportation avec celui des pertes turques dues, elles, à l'état de guerre et à l'incurie des autorités ottomanes, donc sans aucun rapport avec la question arménienne. Quant aux accusations d'activisme antitürk, en aucun cas les agissements de certains groupes ou individus ne peuvent justifier la liquidation d'un peuple tout entier, enfants compris.

Alors que deux décennies plus tôt la théorie officielle tournait autour de l'inexistence des Arméniens, les autorités turques ont maintenant créé un *Institut d'Études arméniennes*, chargé de "prouver" le caractère subversif permanent des Arméniens dans l'Empire ottoman, sans réaliser que ce travail sera de toute façon totalement inutile, quelles que soient les preuves qui seront produites.

Un troisième volet de cette nouvelle tactique consiste à instrumentaliser les Arméniens de Turquie, présentés comme des citoyens turcs modèles, jouissant de tous les droits des minorités, en particulier dans les domaines culturel, linguistique et religieux. C'est là oublier beaucoup de points essentiels. Rappelons pour mémoire les émeutes antigrecques de septembre 1955 à Istanbul, qui s'étendirent rapidement à tous les chrétiens, en particulier aux Arméniens dont les commerces furent saccagés ; l'important exode qui en résulta s'inscrit parfaitement dans la droite ligne de 1915, avec d'autres moyens.

À l'heure actuelle encore, le patriarcat arménien de Constantinople, représentant des Arméniens de Turquie face à Ankara, doit lutter pied à pied pour faire respecter les clauses du traité de Lausanne relatives à la protection des minorités, les seules où sont mentionnés les Arméniens. Celles-ci concernent en particulier les biens immobiliers, dont les églises et les écoles. Or, ces clauses sont constamment violées suivant l'efficace méthode diplomatique ottomane reprise par la république de Turquie : voir jusqu'où on peut aller trop loin.

Ce qui est rarement précisé en parlant des Arméniens de Turquie supposés si bien vivre, c'est qu'il s'agit en réalité exclusivement des quelques dizaines de milliers d'Arméniens d'Istanbul, géographiquement bien éloignés de cette Arménie ottomane où il ne reste au mieux que quelques survivants turquisés. L'existence de cette communauté, qui survit difficilement sur les rives du Bosphore, ne contredit en rien l'efficacité du nettoyage ethnique.

Il faut reconnaître qu'il subsiste en Asie un petit village arménien, Vakıf Köy, proche de la Syrie, résidu du *sandjak d'Alexandrette*. Ce territoire faisait partie du mandat français de Syrie et comptait une majorité de population arabe et chrétienne, avec moins de 40 % de Turcs. En 1939, la France brada ce département à la république de Turquie, ce qui provoqua un nouvel exode de la population arménienne. Seul subsista ce village, une aubaine pour la propagande turque : la presse publie périodiquement des articles "prouvant" que les Arméniens n'ont pas été tous massacrés, puisqu'il subsiste des villages arméniens, "*par exemple Vakıf Köy*". Ce qu'on ne précise pas, c'est que c'est le seul.

La renaissance du panturquisme

La chute de l'URSS en 1991 a laissé indépendante la république ex-soviétique d'Arménie, petite fraction du territoire arménien historique, bien isolée et vulnérable. Elle a également débarrassé les républiques turcophones ex-soviétiques de la tutelle de Moscou, sous laquelle elles ne pouvaient pas avoir de lien réel avec Ankara.

Dans cette nouvelle donne, le panturquisme est naturellement revenu à l'ordre du jour. Aussi bien Ankara que Bakou n'attendent qu'une occasion pour liquider définitivement la petite république d'Arménie, dont la suppression, quelques décennies après la destruction de l'Arménie occidentale, réaliserait enfin la continuité du monde turc.

La Turquie soutient l'Azerbaïdjan dans sa guerre contre la république d'Arménie. L'enjeu en est le Karabagh, un territoire que les autorités soviétiques ont attribué à l'Azerbaïdjan alors qu'il était peuplé de 95 %

d'Arméniens. Les progroms de Soumgaït et Kirovabad (1988) puis de Bakou (1990), perpétrés par les Turcs d'Azerbaïdjan à l'encontre des Arméniens, ont réveillé le spectre de 1915.

C'est dans cette optique de renaissance du panturquisme qu'il faut analyser le récent retour de balancier dans la réécriture turque de l'histoire. La grande exposition londonienne du début de 2005, intitulée *"Turcs : un voyage de mille ans, 600-1600"*, prend le contre-pied de la thèse kémaliste sur le caractère autochtone des Turcs : en lieu et place de la pseudo-ascendance hittite (le mot n'est même pas mentionné) et ourartéenne, la Turquie y est présentée comme l'aboutissement d'une longue migration vers l'ouest, de la Chine aux Balkans. C'est là un retour à la vérité historique, à ceci près que tout se serait déroulé pacifiquement, quasiment sans affrontements. Le siège de Vienne de 1529 est à peine mentionné, la bataille navale de Lépante de 1571 a disparu, et pour cause : le but de l'exposition est de montrer que, durant des siècles, les Turcs ont assimilé toutes les cultures qu'ils ont traversées, présentant maintenant une brillante civilisation prête à enrichir l'Europe.

Quelques lézardes dans le tabou en Turquie

Malgré tous ces signaux inquiétants, les choses bougent en Turquie, et on assiste à un mouvement certes encore limité, mais qui était, il y a une vingtaine ou même une quinzaine d'années, totalement inimaginable. Ainsi, la maison d'édition stambouliote *Belge* a eu le courage de publier les traductions turques de plusieurs livres considérés comme compromettants, tels celui de Yves Ternon ou *Les quarante jours du Moussa Dag* de Franz Werfel. Des pétitions d'intellectuels turcs ont circulé, demandant à Ankara de reconnaître les faits du passé. Des journalistes turcs ont écrit des articles en ce sens dans divers organes de presse occidentaux. Un historien turc, Taner Akçam, est l'auteur de plusieurs ouvrages sur le génocide, en turc, en allemand, en anglais. À Istanbul en janvier 2005, une exposition de cartes postales arméniennes a obtenu un gros succès. "*Quand la Turquie redécouvre sa mémoire arménienne*", titrait à cette occasion le quotidien français *Libération* : l'édifice se lézarde bel et bien.



Les dirigeants turcs vont jusqu'à évoquer la nécessité d'une confrontation entre historiens pour "établir la vérité". C'est bien entendu un piège, car l'accepter reviendrait à admettre que les faits sont encore sujets à discussion. Une des conséquences serait l'arrêt du processus en cours des reconnaissances du génocide par les différents États. Là encore il s'agit toutefois d'une nouveauté dans les propos par rapport au tabou de rigueur jusqu'ici : les autorités turques reconnaissent ainsi que leur version de la réalité est sujette à discussion.

Le quartier arménien de Eskichéhir (Anatolie occidentale) en 1906 : une des cartes postales de l'exposition d'Istanbul en 2005

Perspectives d'avenir

Le 17 décembre 2004, les 25 chefs des exécutifs de l'Union européenne ont décidé d'ouvrir des négociations pour l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne. C'est là incontestablement une victoire pour le premier ministre Erdogan, issu de la mouvance intégriste et non kémaliste, jadis emprisonné pour avoir récité des poèmes d'inspiration islamiste dont l'auteur était Ziya Gökalp, un des théoriciens du panturquisme. Erdogan a habilement réussi à éviter toute concession au sujet du génocide des Arméniens comme de la reconnaissance de la république de Chypre, un membre de l'Union européenne dont elle occupe depuis 1974 le tiers septentrional du territoire. Les choses sont toutefois loin d'être jouées, car les autorités turques n'ont toujours pas trouvé de parade pour se sortir du "bourbier arménien" dans lequel leurs ambitions européennes les fourvoient.

Ainsi quand, en février 2005, une délégation parlementaire française mit Erdogan en garde contre un éventuel rejet par référendum de l'adhésion de la Turquie en cas de

persistance dans la négation du génocide, le premier ministre turc répondit par l'ironie : il ignorait, dit-il, que 400 000 Arméniens en France avaient un tel pouvoir. La réponse est intéressante à plus d'un titre car elle confirme plusieurs constatations : la Turquie ne raisonne toujours qu'en termes de rapport de forces, elle refuse de sortir la question du cadre arméno-turc, et elle avoue ne pas avoir encore trouvé de solution à ce qu'elle est désormais contrainte de reconnaître comme un problème.

La Turquie pourra-t-elle maintenir éternellement ses positions ? Le mouvement international de reconnaissance du génocide a pris trop d'ampleur pour qu'Ankara puisse éviter d'en tenir compte, mais la marge de manœuvre du gouvernement turc est limitée par les deux piliers de la république, l'armée et le kémalisme, qui considèreraient une telle décision comme une trahison.

L'Europe a en ce moment une chance historique de contraindre les autorités turques à reconnaître le génocide des Arméniens, à renoncer à leur politique de négationnisme d'État et à abandonner toute réécriture mensongère de l'histoire.

La bibliographie sur le génocide des Arméniens est maintenant extrêmement abondante. Nous ne citerons que quelques ouvrages, études ou recueils de documents. L'astérisque signale une traduction française.

- *Justicier du génocide arménien, le procès de Tehlirian**, Paris, 1981
- Arthur Beylerian, *Les Grandes Puissances, l'Empire ottoman et les Arméniens dans les archives françaises (1914-1918)*, Paris, 1983
- *Tribunal Permanent des Peuples, Le crime de silence*, Paris, 1984
- Johannes Lepsius, *Archives du génocide des Arméniens**, Paris, 1986
- Johannes Lepsius, *Rapport secret sur les massacres d'Arménie (1915-1916)**, 2e éd., Paris, 1987
- Vicomte Bryce, *Livre Bleu du gouvernement britannique concernant le traitement des Arméniens dans l'Empire ottoman (1915-1916)**, Paris, 1987
- Christopher J. Walker, *Armenia, the Survival of a Nation*, Londres, 2e éd., 1990
- Gérard Chaliand & Yves Ternon, *Le génocide des Arméniens*, Bruxelles, 3e éd., 1991
- Raymond H. Kévorkian & Paul B. Paboudjian, *Les Arméniens dans l'Empire ottoman à la veille du génocide*, Paris, 1992
- Leslie A. Davis, *La Province de la mort**, Bruxelles, 1994
- Artem Ohandjanian, *Österreich-Armenien, 1872-1936*, 12 vol., Vienne, 1995
- *Armenians in Ottoman Documents (1915-1920)*, Ankara, 1995
- Yves Ternon, *Les Arméniens, Histoire d'un génocide*, Paris, 2e éd., 1996
- Taner Akçam, *Armenien und der Völkermord, Die Istanbuler Prozesse und die türkische Nationalbewegung*, Hambourg, 1996
- Vahakn N. Dadrian, *Une histoire du génocide arménien**, Paris, 1996
- Raymond H. Kévorkian, *L'extermination des déportés arméniens ottomans dans les camps de concentration de Syrie-Mésopotamie (1915-1916)*, Paris, 1998
- Richard Hovannisian (ed.), *Remembrance and Denial, The Case of the Armenian Genocide*, Detroit, 1999
- Jay Winter (ed.), *America and the Armenian Genocide of 1915*, Cambridge, 2003
- *Ailleurs, hier, autrement : connaissance et reconnaissance du génocide des Arméniens*, Revue d'histoire de la Shoah, N°177/178, Paris, 2003
- Alexis Govciyan, *24 avril, Témoignage sur la reconnaissance par la France du génocide arménien de 1915*, Paris, 2003
- Ara Sarafian, *United States official Records on the Armenian Genocide, 1915-1917*, Londres, 2004

Pour en savoir plus :

www.ccaf.info
www.cdca.asso.fr
www.imprescriptible.fr
www.theforgotten.org
www.turquie-memoire.com



Les Arméniens étaient présents depuis des millénaires en Asie Mineure. Leur nombre à la fin du XIXe siècle était d'environ deux millions. En un quart de siècle, ils ont pratiquement disparu. Cataclysme naturel ? Epidémie ? La réponse tient en un mot, défini par l'ONU en 1948 : génocide. Une volonté systématique et planifiée de la part des dirigeants turcs, traduite par des massacres en masse ou sporadiques et culminant en 1915 par le premier génocide du XXe siècle. Deux questions se posent. Pourquoi ? Comment ? Bien vite, une troisième s'y ajoute : comment expliquer qu'au début du XXIe siècle cette tragédie qui a rayé de la carte le nom d'un peuple entier ne soit pas encore reconnue par l'Histoire ?

**Conseil de Coordination des organisations
Arméniennes de France (CCAF)
34, avenue des Champs-Élysées
75008 Paris
<http://www.ccaf.info>
contact@ccaf.info**